

Bretagne, Finistère
Camaret-sur-Mer
Petit Gouin

Batterie du Petit Gouin : batteries d'artillerie de côte et corps de garde crénelé, bunkers - casemates de type 671 et abris, Pointe du Grand Gouin (Camaret-sur-Mer)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA29001319

Date de l'enquête initiale : 2002

Date(s) de rédaction : 2002, 2023

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Inventaire des fortifications littorales de Bretagne, enquête thématique régionale Inventaire des héritages militaires en Bretagne

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : batterie, corps de garde, réduit, magasin de munitions, poste d'observation, blockhaus, casemate

Appellation : Batterie du Petit Gouin

Destinations successives : sentier, musée

Parties constituantes non étudiées : caserne, poudrière, cuisine, citerne, mur défensif

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : isolé

Références cadastrales :

Historique

Une succession de quatre batteries d'artillerie de côte et un réduit

Situé au sommet d'une falaise faisant promontoire face au vestibule du goulet de Brest, à une cinquantaine de mètres au-dessus du niveau de la mer, le site de la pointe du Grand Gouin voit l'implantation d'une batterie de côte dès 1693. L'intérêt stratégique de cette pointe est de dominer le vestibule du goulet, mais aussi l'anse de Camaret.

Deux batteries d'artillerie de côte désignées "batterie du Petit Gouin" et "batterie du Grand Gouin" sont mentionnées sur l'Atlas des places fortes de France de 1784, elles s'intercalaient entre la Tour et batterie de Camaret et la batterie du Toulinguet. D'après l'état de 1820 et le plan de détail de 1818, le Grand Gouin comprend "une batterie de deux mortiers de 12 pouces", "une batterie de trois canons de 24 livres de balle", un "corps de garde" et un "four à rougir les boulets" ; le Petit Gouin comprend un "corps de garde" et une "poudrière" (magasin à poudre). La guérite située sur la batterie basse a été élevée en 1793 selon les recherches menées par l'Association "1846".

Le cadastre parcellaire de 1831 figure au moins six éléments défensifs (lavés en bleu car appartenant à l'État) dont quatre batteries d'artillerie de côte. Trois batteries sont orientées vers le nord-ouest, c'est-à-dire vers le vestibule du goulet et une quatrième batterie, vers l'anse de Camaret à l'ouest.

En 1841, la commission des côtes recommande l'armement de la batterie du Petit Gouin par six canons de 30 livres et obusiers de 22 cm en fer tandis qu'elle propose la suppression de la batterie du Grand Gouin. L'avis du comité des fortifications du 7 novembre 1844 confirme la décision de la commission.

La batterie du Petit Gouin est mentionnée dans l'Atlas de 1858 de mise en état de défense des côtes de l'Empire Français. Classée en 1er degré d'importance, elle est armée de trois canons de 30 livres et trois obusiers de 22 cm. Un corps de garde crénelé (n° 2 modifié pour 30 hommes) est construit en 1859 pour servir de réduit à la batterie de côte. Il appartient à un programme de constructions normalisées - les réduits type 1846 - dont les caractéristiques sont définies par une circulaire du ministère de la Guerre de juillet 1846.

Le réduit de batterie de côte est déclassé en 1889.

Une batterie basse pour quatre canons de 95 mm avec magasin à poudre sous roc est construite en 1896.

L'état des batteries de côte de 1913 mentionne au Petit Gouin une batterie haute composée de quatre canons de 95 mm avec niche et magasin bétonné, implantée sur le plateau (sur un méplat dominant le réduit) et orientée vers l'anse de Camaret. Les deux batteries d'artillerie basses sont désarmées.

Un site défensif réutilisé par l'Allemagne nazie lors de la Seconde Guerre mondiale

Le réduit de batterie de côte est réutilisé comme casernement par l'Allemagne nazie et voit sa terrasse couverte. Deux bunkers - casemates de type 671 pour canon de 7,5 cm Schneider et deux abris en béton armé sont construits en 1943-1944 sur les deux batteries basses (le plan type 671 est mis en service le 12 juillet 1943). Il s'agit d'un type de bunker très répandu sur le Mur de l'Atlantique (508 exemplaires selon Rudi Rolf).

Sur le plateau de la Pointe du Gouin est aménagée la **batterie Camaret** composée de quatre canons de 22 cm. Les bunkers du Petit Gouin appartiennent à cet ensemble fortifié numéroté "C 342".

La restauration et la valorisation de la batterie du Petit Gouin au 21e siècle

Propriété de la Communauté de communes de la presqu'île de Crozon et de l'Aulne maritime, la batterie du Petit Gouin a été mise en valeur entre 2016 et 2020 par la restauration du corps de garde crénelé sous la direction des architectes du patrimoine de l'agence Candio-Lesage de Brest et la mise en place d'un parcours d'interprétation conçue par l'agence Atiz de Brest accompagnée par l'Association "1846".

La guérite a été restaurée en 2021 par l'Association pour la valorisation du patrimoine de Roscanvel (AVPR) et l'Association "1846" avec l'aide de la Communauté de communes de la presqu'île de Crozon et de l'Aulne maritime.

Batteries d'artillerie de côte, guérite, corps de garde crénelé et bunkers sont en accès libre.

Période(s) principale(s) : 3e quart 19e siècle

Période(s) secondaire(s) : 4e quart 19e siècle, 2e quart 20e siècle, 1er quart 21e siècle

Dates : 1793 (daté par source, daté par travaux historiques), 1859 (porte la date), 1943 (daté par travaux historiques), 1944 (daté par travaux historiques)

Description

Le site de la batterie du Petit Gouin

Le site de la batterie du Petit Gouin à Camaret comprend : une guérite, une batterie d'artillerie de côte et un corps de garde crénelé (1859), une seconde batterie d'artillerie de côte, un escalier d'accès et un magasin à poudre sous roc (1896), deux bunkers-casemates de type 671 et deux abris en béton armé (1943-1944). Des chemins assurent la liaison des différents éléments.

Le plateau sommital de la pointe comprenait également une batterie d'artillerie de côte pour 4 canons de 95 mm avec niche, magasin bétonné et citerne. La batterie a disparu durant la Seconde Guerre mondiale.

Le corps de garde crénelé et la guérite sont restaurés.

La batterie d'artillerie de côte (1858) et les bunkers

Epais de 6 m, le parapet (épaulement) en terre de la batterie d'artillerie affecte un plan en U ouvert vers l'ouest délimité à l'intérieur par un mur de genouillère en maçonnerie. Cette batterie d'artillerie était armée à l'origine de trois canons de 30 livres et trois obusiers de 22 cm sur affût de côte à châssis pivotant. Son terre-plein conserve une guérite de plan carré pour sentinelle en maçonnerie de moellon.

Un bunker - casemate de type 671 pour un canon de 7,5 cm et deux abris en béton armé ont été construits sur son terre-plein. La dalle de couverture du bunker - casemate a reçu une couche de terre et des pierres participant de son camouflage en cas d'attaque aérienne.

Le corps de garde crénelé (1859)

Le réduit fonctionne avec la batterie d'artillerie de côte située immédiatement à l'est. Il s'agit d'un corps de garde crénelé n° 2 modifié pour 30 hommes. Il est daté par millésime de 1859 (linteau située au-dessus de l'entrée).

Il s'agit d'une construction de plan rectangulaire (19,57 m x 10,3 m) en maçonnerie de moellon de granite à trois niveaux : rez-de-chaussée voûté à usage de casernement et magasin avec créneaux de fusillade, terrasse défensive et sous-sol (partiel) avec une citerne pour collecter les eaux pluviales depuis la terrasse. Orientée vers le sud, l'élévation principale était précédée d'un fossé sec : un pont-levis à contrepoids fermait l'entrée du réduit.

La terrasse est entourée d'un haut parapet percé de créneaux de fusillade et dotée de huit bretèches à mâchicoulis conçues pour défendre le réduit grâce aux armes individuelles de la garnison (fusils d'infanterie, mousquetons d'artillerie), plus - dotation théorique - un fusil de rempart - une grosse carabine rayée - pour cinq hommes (source : Association "1846").

Le réduit regroupe au rez-de-chaussée une chambrée pour 30 soldats (qui dorment dans des hamacs), un magasin aux vivres, un magasin d'artillerie et un magasin à poudre. Le chef du poste et le gardien sont les seuls à bénéficier d'une chambre individuelle. Quoique voûté, le réduit n'est cependant pas à l'épreuve d'un bombardement naval. La terrasse est couverte (durant la Seconde Guerre mondiale) afin d'augmenter la capacité du réduit. Lors de la restauration du réduit, la couverture de la terrasse en béton armé a été déconstruite.

La batterie d'artillerie de côte (1896) et le bunker - casemate de type 671

Cette batterie d'artillerie pour quatre canons de 95 mm est située immédiatement au nord de la première batterie, l'accès se fait par un escalier. L'épaulement de terre est soutenu à l'arrière par un mur en maçonnerie de moellon. La batterie est dotée d'une traverse centrale pare-éclats en terre. Deux supports d'affût pour canon de 95 mm sont en place. A l'extrémité nord se trouve l'accès au petit magasin à poudre sous roc.

Un bunker - casemate de type 671 pour un canon de 7,5 cm a été construit sur son terre-plein. Il coiffe l'entrée du magasin à poudre sous roc.

Les deux bunkers - casemates de type 671 (1943-1944)

Les deux casemates viennent en recouvrement des batteries basses d'artillerie de côte.

Construit en béton armé, ce bunker - casemate de type 671, conçu pour abriter un canon de 7,5 cm (jusqu'à des canons de 15 cm de calibre), regroupe une chambre de combat (*Kampfraum*) et deux niches à munition (*Nischen für Munition*) de part et d'autre du couloir d'accès.

Dalle de couverture et murs périphériques mesurent 2 m d'épaisseur, ce qui place ce type de bunker dans les "constructions permanentes" (*Ständig Ausbau*), c'est-à-dire à l'épreuve des bombes aériennes. Ses angles sont arrondis pour une meilleure résistance. Ce type de bunker, a nécessité un terrassement de 330 m³, 310 m³ de béton, 13 t de fer rond en ferrailage et 4,7 t de fer profilé pour le plafond.

Son embrasure permettait au canon de tirer vers l'anse de Camaret contre un objectif maritime. La visée du canon pouvait se faire dans le plan horizontal (azimut de +60 degrés et -60 degrés) et dans le plan vertical (élévation de +35 degrés et -5 degrés). Le sol de la chambre de combat est adapté pour recevoir l'affût du canon.

Les deux niches latérales permettent de stocker les munitions (150 coups pour une pièce d'artillerie de 7,5 cm). L'intérieur des bunkers est tagué.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : granite, moellon, enduit ; terre ; béton, béton armé

Matériau(x) de couverture : pierre en couverture, béton en couverture

Plan : plan rectangulaire régulier

Étage(s) ou vaisseau(x) : sous-sol, rez-de-chaussée

Couvrements : voûte en berceau

Type(s) de couverture : terrasse

Escaliers : escalier dans-oeuvre

Typologies et état de conservation

État de conservation : restauré

Décor

Techniques : sculpture

Représentations : chronogramme

Précision sur les représentations :

1859.

Dimensions

Mesures : l : 19,57 m ; la : 10,3 m

Précision dimensions :

Dimensions du corps de garde crénelé données par l'Association "1846".

Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'oeuvre : vestiges de guerre, à signaler

Éléments remarquables : batterie, corps de garde, réduit, magasin de munitions, blockhaus, casemate

Sites de protection : site classé, zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique

Statut de la propriété : propriété d'un établissement public intercommunal (site appartenant à la Communauté de communes de la presqu'île de Crozon et de l'Aulne maritime.)

La batterie du Petit Gouin

Le site de la batterie du Petit Gouin à Camaret constitue un exemple de réutilisation d'une même position stratégique sur le temps long, de la fin du 17^e siècle à la Seconde Guerre mondiale en passant par un 19^e siècle particulièrement riche avec la construction d'une batterie d'artillerie de côte avec réduit (1858-1859) et de deux autres batteries dont l'une - la batterie basse (1896) - est dotée d'un magasin à poudre sous roc. Les bunkers ont été construits en 1943-1944 sur les deux batteries basses.

Le site du Petit Gouin est traversé par le sentier de grande randonnée n° 34. Il est intégré à la "Route des Fortifications" : batteries d'artillerie de côte, guérite, corps de garde crénelé et bunkers sont en accès libre. Propriété de la Communauté de communes de la presqu'île de Crozon et de l'Aulne maritime, la batterie du Petit Gouin a été mise en valeur par la restauration du corps de garde crénelé sous la direction des architectes du patrimoine de l'agence Candio-Lesage de Brest et la mise en place d'un parcours d'interprétation conçu par l'agence Atiz de Brest accompagnée par l'[Association "1846"](#). Ce dossier d'Inventaire a été mis à jour en novembre 2023.

Références documentaires

Documents d'archive

- **Rapport Pinczon du Sel sur les installations du Mur de l'Atlantique (1946-1949). "Le Mur de l'Atlantique. Livre IV : du Mont Saint-Michel à la Laïta"** (collection : Service Historique de la Défense de Brest)
Rapport Pinczon du Sel sur les installations du Mur de l'Atlantique (1946-1949). **"Le Mur de l'Atlantique. Livre IV : du Mont Saint-Michel à la Laïta"** (collection : Service Historique de la Défense de Brest). Service Historique de la Défense de Brest

Bibliographie

- **"Architecture militaire"**
TRUTTMANN, Philippe. **"Architecture militaire"** in *La presqu'île de Crozon*, L. Calvez (dir.), Paris : Nouvelle Librairie de France, 1975.
- **Atlantikwall-Typenheft. Atlantic Wall typology. Typologie du Mur de l'Atlantique [2008]**
ROLF, Rudi. **Atlantikwall-Typenheft. Atlantic Wall typology. Typologie du Mur de l'Atlantique.** Middelburg, PRAK publishing, 2008, 432 p.
- **Constructions normalisées. 600-699. 700-704. Regelbauten [2008]**
FLEURIDAS, Patrick. HERBOTS, Karel. PEETERS, Dirk. **Constructions normalisées. 600-699. 700-704. Regelbauten.** S. l., 2008, 183 p., 2-914827-27-X.
- **Les fortifications de la rade de Brest : défense d'une ville-arsenal [2011]**
LÉCUILLIER, Guillaume (dir.), BESSELIÈVRE, Jean-Yves, BOULAIRE, Alain, CADIOU, Didier, CORVISIER, Christian, JADÉ, Patrick. **Les fortifications de la rade de Brest : défense d'une ville-arsenal.** Rennes : éditions Presses Universitaires de Rennes, collection Cahiers du patrimoine, 2011, n° 94, 388 p. Région Bretagne (Service de l'Inventaire du patrimoine culturel)

Multimedia

- **"Les réduits "type 1846" : mais qu'est-ce, au juste ?"**
Association "1846". **"Les réduits "type 1846" : mais qu'est-ce, au juste ?"**. 1er novembre 2015. <https://association-1846.over-blog.com/2015/11/les-reduits-type-1846-mais-qu-est-ce-au-juste.html>
- **"Tours et corps de garde crénelés du type de 1846 et assimilés"**
Association "1846". JADÉ, Patrick. **"Tours et corps de garde crénelés du type de 1846 et assimilés"**. 2023. <https://association-1846.over-blog.com/tours-et-corps-de-garde-creneles-du-type-de-1846-et-assimiles.html>

- **La signalétique de la batterie du Petit Gouin**

Association "1846". **La signalétique de la batterie du Petit Gouin**. 18 septembre 2020.

<https://association-1846.over-blog.com/2020/09/signaletique-de-la-batterie-du-petit-gouin-camaret-sur-mer.html>

- **Guérite de la batterie du Petit Gouin, Camaret-sur-Mer**

Association "1846". **Guérite de la batterie du Petit Gouin, Camaret-sur-Mer**. 20 septembre 2021.

<https://association-1846.over-blog.com/2021/09/guerite-de-la-batterie-du-petit-gouin-camaret-sur-mer.html>

Liens web

- Sur la Route des fortifications (site officiel touristique de la Presqu'île de Crozon - Aulne maritime) : <https://www.crozon-tourisme.bzh/presquile-de-crozon/sur-la-route-des-fortifications-en-presquile-de-crozon>
- La signalétique de la batterie du Petit Gouin par l'Association "1846" : <https://association-1846.over-blog.com/2020/09/signaletique-de-la-batterie-du-petit-gouin-camaret-sur-mer.html>
- La guérite de la batterie du Petit Gouin par l'Association "1846" : <https://association-1846.over-blog.com/2021/09/guerite-de-la-batterie-du-petit-gouin-camaret-sur-mer.html>

Annexe 1

La batterie du Petit et du Grand Gouin par Philippe Truttmann

Situation : sur la pointe du Grand Gouin, à un kilomètre au nord-nord-est de l'agglomération de Camaret.

HISTORIQUE SOMMAIRE

La pointe du Gouin, promontoire rocheux, orientée sud-sud-ouest - nord-nord-est, bordé de falaises verticales à l'ouest et au nord, ferme à l'ouest l'anse de Camaret, et protège le port de Camaret, qui constituait, spécialement à l'époque où le tirant d'eau des navires était beaucoup plus faible, un point de débarquement possible.

Aussi, la première organisation militaire du site remonte-t-elle à la mise en état de défense de la région de Brest par Vauban en 1693, avec une densité particulière des batteries et retranchements tout autour de la rade de Camaret, depuis la pointe du Gouin jusqu'au pied des Lignes de Quéléren (Louis XIV avait été averti des préparatifs de l'attaque anglo-hollandaise, mais le point précis du débarquement n'était pas connu).

La carte de Vauban (1695) et le plan de la bataille de Camaret (Archives de la Marine) indiquent ces organisations (1 batterie de 2 mortiers au sommet nord-ouest du Grand Gouin, dont une bombe coule une "caiche" [un ketch] chargé d'infanterie - 1 batterie de 2 canons au Petit Gouin).

Il s'agit en fait d'organisations sommaires faites en levées de terre que l'on retrouve, tout au long du 18e siècle, sur les cartes et états d'armements.

1758 (Archives Municipales de Brest, Inventaire du Fonds Langeron)

- Pointe du Gouin : 2 mortiers.

- Anse du Gouin : 4 pièces de 18 livres de balle et 4 pièces de 22 livres de balle.

30 janvier 1778 (Archives Municipales de Brest, Inventaire du Fonds Langeron)

- Pointe du Gouin : (en 5 batteries)

8 + 2 pièces de 22 livres de balle.

1 + 1 pièces de 18 livres de balle.

1 + 1 pièces de 12 livres de balle.

Occupées épisodiquement à chaque alerte, et souvent réparées du fait de la précarité de leur établissement et de leur isolement sans gardiennage permanent.

Après l'activité intense des années 1811 à 1814 (blocus continental) succède la longue période de paix de la Restauration. Ce n'est qu'en 1841 que la Commission créée à cet effet reprend l'étude d'ensemble de la défense des côtes. La batterie du Petit Gouin est alors réorganisée et dotée d'un réduit (1859).

L'évolution constante des matériels d'artillerie, tant de l'attaque que de la défense entraîne après 1870, de nouveaux remaniements (Sur un atlas des batteries de côte figure le croquis du projet d'une batterie fermée à fossé, flanqué de caponnières, à construire sur le Grand Gouin ; vers 1875-1880 (système Seré de Rivières) Aucune suite n'a été donnée à cette proposition), puis après la crise de l'obus-torpille, des renforcements de magasins à poudre.

Vers 1895, un plan de l'atlas des batteries de côte de la place de Brest représente la position au stade ultime de son évolution dans le système défensif français.

On y trouve d'est en ouest :

- Une batterie basse pour 4 canons de petit calibre, indiquée comme désarmée et contiguë au nord de l'ancienne batterie de 1858.

- Le réduit légèrement au-dessus,

- Sur un méplat dominant le réduit, une batterie haute pour 4 pièces de 95 mm modèle 1888 sur affût de campagne. Sous l'occupation, les allemands construisirent :
 - Sur le plateau sommital de la pointe, une batterie lourde pour 4 pièces de 220 mm modèle 1917 française en cuves bétonnées avec abris annexes (Batterie du Grand Gouin).
 - Sur l'ancienne batterie basse française du Petit Gouin : 2 casemates d'artillerie pour pièces tirant vers l'est et battant le port de Camaret et la baie.
- En 1944, [...] la batterie du Grand Gouin est complètement mise hors de service et la batterie haute de 95 mm française disparaît totalement.

DESCRIPTION

Ancienne batterie française (d'avant 1870)

Constituée à l'origine par un simple terre plein, bordé à l'avant par un parapet, l'ouvrage a été modifié [par] l'adjonction par les allemands d'une casemate d'artillerie type 671 en béton armé, tirant vers Camaret, et de deux petites abris annexes.

A l'extrémité nord, contre un des abris allemands, petite guérite en maçonnerie de pierre de taille.

A noter que la dalle de la casemate a été l'objet d'une tentative maladroite de camouflage consistant en une chape de mortier dans laquelle sont noyés de gros moellons.

Batterie basse de petit calibre

Orientée nord-sud, elle jouxte l'ancienne batterie d'avant 1870 et comportait à l'origine d'ouest en est :

- Une tranchée de service formant rue du Rempart, se terminant au nord, en cul de sac, sur l'entrée du magasin de batterie. Accès par le sud, par une volet d'escalier montant de l'ancienne batterie.
- Le terre-plein de la batterie, divisé en deux par une petite traverse pare-éclats en terre, et soutenu à l'arrière par un mur en maçonnerie de moellons de schiste, exhaussé à mi-longueur pour constituer la façade arrière de la traverse.
- Trois petits escaliers (à raison d'un à chaque demi plate-forme) entaillés dans le terre-plein, et un en bout à droite permettant au personnel d'accéder aux pièces.

Les quatre positions de pièce en cercle, en deux groupes de deux, de part et d'autre de la traverse centrale, avec radier cimenté et goujons de sellette disposés en cercle.

- Le parapet, avec mur de genouillère en maçonnerie de moellons entaillée d'une niche incurvée à hauteur de chaque pièce et comportant également des armoires à munitions.

A l'extrémité nord de la rue du rempart, un massif rocheux naturel forme traverse d'extrémité et défend la batterie aux coups venant du nord. Sous ce massif est aménagée l'entrée du magasin de batterie souterrain construit vers 1890.

- Il s'agit d'un petit magasin à munitions sous roc avec corridor d'accès brisé à angle droit, et entrée (ouverture en plein cintre à claveaux rayonnants harpés).

- Les allemands ont construit une casemate d'artillerie type 671 tirant dans la rade de Camaret, appuyée à gauche au massif rocheux, de telle sorte que le couloir de fond de la casemate prolonge l'entrée du magasin sous roc français ainsi réutilisé. La casemate occupe la moitié gauche de la batterie française.

Réduit

Implanté sur une plate-forme en profil mixte, taillée dans le versant est du massif de la pointe, et orienté nord-sud, avec entrée au sud.

Daté 1859, il est conforme au plan-type de corps de garde crénelé type n° 2 de la circulaire de 1846 (corps de garde pour batterie de 12 pièces et 40 hommes) sauf en largeur (10,35 mètres au lieu de 12,40 mètres).

- Maçonnerie de moellons de schiste. Encadrement de baies, corbeaux, tablettes de couronnement en gros appareil de granite claire dressé (harpé en ce qui concerne les montants de la porte d'entrée).
- Depuis son aliénation, l'ouvrage a subi quelques modifications en vue de le rendre habitable : - plate-forme supérieure couverte en bâtière, élargissement et création de fenêtres qui ont altéré les dispositions d'origine, sans toutefois altérer le volume.

Batterie haute de 95 mm

Citée pour mémoire : l'ouvrage a été rasé par les bombardements. Elle était armée de quatre pièces de 95 mm sur affût de campagne, tirant suivant une capitale diamétralement opposée à celle de la batterie de la droite des lignes de Quéléren. Secteur battu : 103 degrés.

Batterie du Grand Gouin

(Comparer cette batterie avec celle du même type existant à l'île de Ré : batterie Karola) pour six pièces de 220 mm long modèle 1917.

Ouvrage créé par les allemands, pendant l'occupation et couvrant une vaste emprise (au-dessus des batteries du Petit Gouin). Elle comporte : quatre positions de pièces pour chacune un canon français (prise de guerre réemployée) de 220 mm long, modèle 1917, avec leurs soutes à munitions, abris à personnel, poste directeur de tir et position de défense contre avions (DCA) de défense rapprochée.

Les positions de pièces sont identiques et constituées chacune par une cuve bétonnée à ciel ouvert où était installé le canon et une vaste tranchée d'accès dans les parois de laquelle sont ménagées symétriquement à droite et à gauche les soutes à munitions et deux abris à personnel.

Ces positions sont implantées, pour des raisons de défilement aux vues du large, légèrement à contrepente de la crête. Seul le poste directeur de tir est implanté au-dessus de la falaise ouest de la pointe et se trouve vu.

Au dehors des positions de pièce, on trouve des abris annexes et des cuves pour pièces de Flak légères, réparties dans la zone d'emprise de la batterie. Toute la zone est criblée d'impacts de bombe et noyés sous une végétation dense (ronces).

Description sommaire

- Cuve de pièce : procède pas d'un type absolument standards mais a été construites aux dimensions du matériel employé (diamètre de la cuve : 11,75 mètres entre parois). Cuve cylindrique à parois en béton armé dans lesquelles sont ménagées les niches à munitions, destinées aux projectiles et gargoussés immédiatement prêts à être tirés (dotation d'alerte).

- Tranchée d'accès : en plan incliné, elle débouche de plein pied dans la cuve, l'entrée dans la cuve pouvant être obstruée par des laminés s'empilant dans des glissières verticales ménagées dans deux plots en béton (projection contre des coups directs, venant de l'arrière et prenant en enfilade la tranchée d'accès).

Dans les parois de cette tranchée, on trouve successivement, d'arrière en avant et disposées symétriquement en vis à vis :

a) Deux soutes à munitions, constituant les magasins de pièces (abri à munitions n° 3 - type 641). (abri magasin ; gargousses ou artifices).

b) Deux abris identiques, du type abri passif pour 12 hommes (type pour le peloton de pièce).

En dehors des positions de pièces, on trouve en outre :

- Un poste directeur de tir et poste de commandement (PC) de batterie, variante du type 636, implanté au rebord ouest de la falaise.

Des abris type 641, 638 et 621 implantés à l'arrière est de la batterie, le long de la route descendant à la batterie du Petit Gouin.

Tout le matériel et l'équipement de la batterie ont disparu.

CONCLUSION

Site sur lequel sont regroupés des éléments de défense côtière à mission identique (aux directions de tir près) mais d'époques et d'origines différentes, dont la juxtaposition, voire la superposition, témoigne du caractère prépondérant de l'adaptation à un terrain favorable, dénominateur commun d'une activité militaire de longue durée.

Annexe 2

Iconographie

20062904015NUCA : Archives Départementales, Finistère.

20062904017NUCA : Archives Départementales, Finistère.

19702900032Z : Service Historique de la Défense, Château de Vincennes.

19702900031Z : Service Historique de la Défense, Château de Vincennes.

19692900368Z : , Bande n° 226.

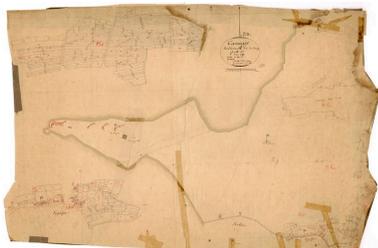
19692900366Z : , Bande n° 226.

19692900367Z : , Bande n° 420.

19712900633P : Base d'Aéronautique Navale, Lanvéoc-Poulmic (BAN).

19712900629P : Base d'Aéronautique Navale, Lanvéoc-Poulmic (BAN).

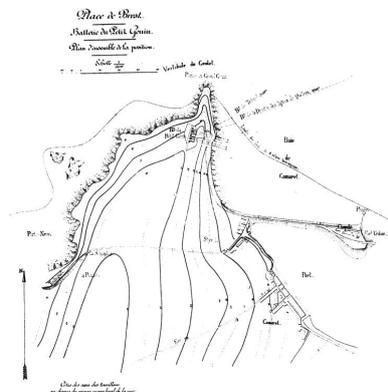
Illustrations



Extrait du cadastre parcellaire de la commune de Camaret, 1831, Archives Départementales du Finistère
Phot. Archives départementales du Finistère
IVR53_20062904015NUCA

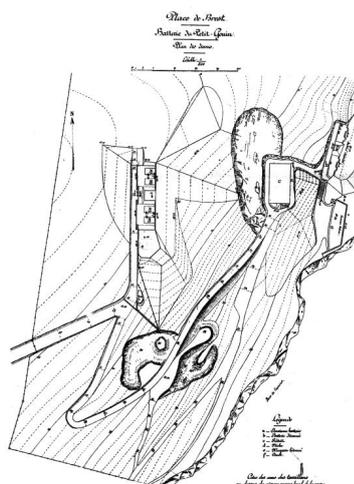


Extrait du cadastre parcellaire de la commune de Camaret, 1831, Archives Départementales du Finistère
Phot. Archives départementales du Finistère
IVR53_20062904017NUCA



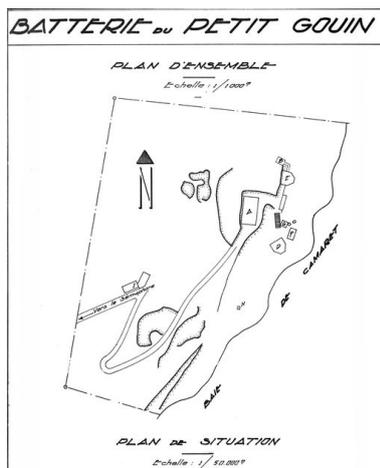
Plan de situation de la batterie de côte du Petit Gouin (4 canons G de 95 mm sur affûts G de côte)

Phot. Guy Artur, Phot.
Norbert Lambart, Autr.
IVR53_19702900032Z



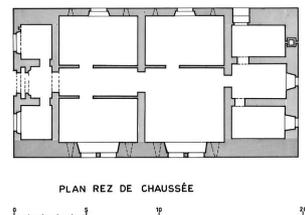
Plan de la batterie de côte et du réduit du Petit Gouin (4 canons de 95 mm)

Phot. Guy Artur, Phot.
Norbert Lambart, Autr.
IVR53_19702900031Z



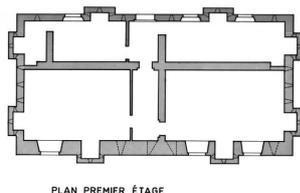
Plan d'ensemble de la batterie du Petit Gouin : réduit de batterie de côte, batteries et bunkers

Phot. Guy Artur, Phot.
Norbert Lambart,
Autr. Coignat Autret
IVR53_19872900119PA



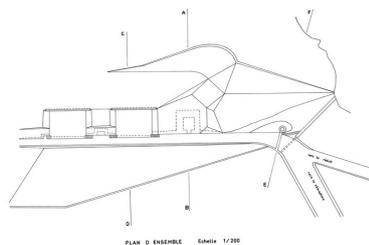
Plan du corps de garde crénelé : rez-de-chaussée

Phot. Guy Artur, Phot.
Norbert Lambart,
Autr. Coignat Autret
IVR53_19872900118PA



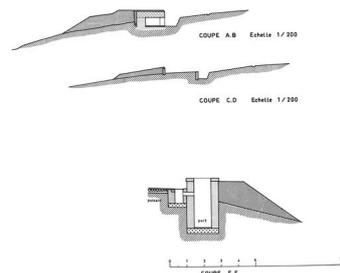
Plan du corps de garde crénelé : premier étage

Phot. Guy Artur, Phot.
Norbert Lambart,
Autr. Coignat Autret
IVR53_19872900117PA



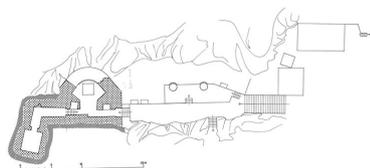
Plan de la batterie de côte (4 canons de 95 mm)

Phot. Guy Artur, Phot.
Norbert Lambart,
Autr. Coignat Autret
IVR53_19872900220PA



Coupes (A-B : traverse, C-D : parapet, E-F : puits) de la batterie de côte du Petit Gouin (4 canons de 95 mm)

Phot. Guy Artur, Phot.
Norbert Lambart,
Autr. Coignat Autret
IVR53_19872900221PA



Plan de la batterie du Petit Gouin : bunker - casemate nord coiffant le débouché du magasin à poudre sous roc, batterie de côte (canons de 95 mm) et abris en béton armé

Phot. Guy Artur, Phot.
Norbert Lambart,
Autr. Coignat Autret



Vue du réduit de batterie de côte et des deux bunkers - casemates de type 671 à l'issue des combats, 8e Division d'Infanterie (8th Infantry Division), 21 septembre 1944



Vue du corps de garde crénelé du Petit Gouin depuis le nord-nord-est en 1969

Phot. A. Le Bihan,
Phot. Norbert Lambart
IVR53_19692900368Z

IVR53_19872900222PA

(collection : National Archives
and Records Administration,
United States Army Signal Corps)
Autr. United States
Army Signal Corps
IVR53_20232905493NUCA



Vue du corps de garde crénelé du Petit Gouin depuis le sud en 1969
Phot. A. Le Bihan,
Phot. Norbert Lambart
IVR53_19692900366Z



Vue de la porte du corps de garde crénelé du Petit Gouin en 1969
Phot. A. Le Bihan,
Phot. Norbert Lambart
IVR53_19692900367Z



Vue de la batterie de côte du petit Gouin en 1969
Phot. Guy Artur
IVR53_19692900156X



Vue de la batterie de côte du Petit Gouin en 1969. La batterie basse a été augmentée d'un bunker - casemate de type 671 coiffant le débouché du magasin à poudre sous roc
Phot. Guy Artur
IVR53_19692900158X



Vue de l'entrée du magasin à poudre sous roc de la batterie de côte en 1969. L'entrée originelle a été coiffée par un bunker - casemate de type 671
Phot. Guy Artur
IVR53_19692900157X



Vue du bunker - casemate de type 671 situé au nord : embrasure surmontée d'un front à redan dit Todt, 1969
Phot. Guy Artur
IVR53_19692900369Z



Vue aérienne oblique de la pointe du Grand Gouin en 1971 : réduit de batterie de côte du Petit Gouin et batteries, tranchées, bunkers au milieu de nombreux cratères de bombe

Phot. Guy Artur, Phot. Norbert Lambart
IVR53_19712900633P



Vue aérienne oblique de la pointe du Grand Gouin en 1971 : réduit de batterie de côte du Petit Gouin et batteries, tranchées, bunkers au milieu de nombreux cratères de bombe

Phot. Guy Artur, Phot. Norbert Lambart
IVR53_19712900629P



Vue de la pointe du Petit Gouin depuis la mer : corps de garde crénelé et batterie sous bunkers - casemates de type 671 (2 x 7,5 cm)

Phot. Bernard Bègne
IVR53_20122901299NUCA



Vue de la pointe du Petit Gouin depuis la mer : corps de garde crénelé et batterie sous bunkers - casemates de type 671 (2 x 7,5 cm)

Phot. Bernard Bègne
IVR53_20122901300NUCA



Vue de la pointe du Petit Gouin depuis l'anse de Camaret : corps de garde crénelé et batterie sous bunkers - casemates de type 671 (2 x 7,5 cm)

Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20052903820NUCA



Vue de la pointe du Petit Gouin depuis l'anse de Camaret : corps de garde crénelé et batterie sous bunkers - casemates de type 671 (2 x 7,5 cm)

Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20052903819NUCA



Vue de situation du corps de garde crénelé depuis le sud (état en 2005)

Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20052903825NUCA



Vue de situation du corps de garde crénelé (état en 2005). Au premier plan : batterie de côte et abri en béton armé envahis par la végétation

Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20052903844NUCA



Vue générale du corps de garde crénelé depuis le sud (état en 2005)

Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20052903826NUCA



Vue générale du corps de garde crénelé depuis le sud : façade principale, porte encadrée par deux bretèches (état en 2005)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20052903858NUCA



Vue du corps de garde crénelé : mur oriental (état en 2005)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20052903830NUCA



Vue du corps de garde crénelé depuis le nord (état en 2005)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20052903894NUCA



Vue du corps de garde crénelé : créneaux de fusillade du parapet (état en 2005)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20052903860NUCA



Vue de la guérite d'observation en maçonnerie de moellon située au niveau de la batterie de côte (état en 2005). Elle est envahie par la végétation
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20052903845NUCA



Vue de la guérite d'observation en maçonnerie de moellon située au niveau de la batterie de côte (état en 2005). Elle est envahie par la végétation
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20052903846NUCA



Vue générale des deux batteries de côte situées en contrebas du réduit (état en 2005). Deux bunkers - casemates de type 671 et des abris en béton armé ont été construits sur les plates-formes des batteries
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20052903884NUCA



Vue de la batterie de côte pour canon de 95 mm (état en 2005). Elle est envahie par la végétation
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20052903886NUCA



Vue de la batterie de côte pour canon de 95 mm (état en 2005). Elle est envahie par la végétation
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20052903887NUCA



Vue du bunker - casemate de type 671 sud et deux abris en béton armé (état en 2005). Le site est envahi par la végétation
Phot. Guillaume Lécueillier



Vue du bunker - casemate sud et deux abris en béton armé (état en 2005). Le site est envahi par la végétation
Phot. Guillaume Lécueillier



Vue de l'un des abris en béton armé implanté sur la plate-forme de la batterie de côte (état en 2005)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20052903828NUCA

IVR53_20052903867NUCA



Vue de l'un des abris en béton armé implanté sur la plate-forme de la batterie de côte (état en 2005)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20052903843NUCA

IVR53_20052903827NUCA



Vue de situation du bunker - casemate nord implanté sur la batterie de côte (état en 2005). En arrière-plan, la presqu'île de Quélern
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20052903888NUCA



Vue de situation du bunker - casemate nord implanté sur la batterie de côte (état en 2005). En arrière-plan, la presqu'île de Quélern
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20052903889NUCA



Vue de l'un des deux bunkers - casemates de type 671 (état en 2005). L'embrasure est surmontée d'un front à redan dit Todt
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20052903838NUCA



Vue de l'un des deux bunkers - casemates de type 671 (état en 2005). Le traitement du béton participait du camouflage du bunker
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20052903835NUCA



Vue de l'un des deux bunkers - casemates de type 671 (état en 2005). Le traitement du béton participait du camouflage du bunker
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20052903836NUCA



Vue de l'un des deux bunkers - casemates de type 671 (état en 2005). Le traitement du béton participait du camouflage du bunker
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20052903837NUCA



Vue du plafond de la chambre de tir du bunker - casemate de type 671 sud (état en 2005)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20052903848NUCA



Vue de l'entrée de l'un des deux bunkers - casemates de type 671 (état en 2005)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20052903831NUCA



Vue de la chambre de tir de l'un des deux bunkers - casemates de type 671 (état en 2005)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20052903842NUCA



Vue de la chambre de tir de l'un des deux bunkers - casemates de type 671 (état en 2005)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20052903852NUCA



Vue de la chambre de tir de l'un des deux bunkers - casemates de type 671 (état en 2005)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20052903851NUCA



Vue du panorama de l'embrasure depuis la chambre de tir du bunker - casemate de type 671 sud (état en 2005)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20052903833NUCA



Vue de la dalle de couverture du bunker - casemate de type 671 sud (état en 2005)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20052903890NUCA



Vue de la dalle de couverture du bunker - casemate de type 671 sud (état en 2005). Les pierres participaient du camouflage du bunker
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20052903869NUCA



Vue de l'escalier en béton armé envahi par la végétation (état en 2005)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20052903853NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Inventaire des héritages militaires en Bretagne (enquête thématique régionale en cours) (IA29133651)

Les batteries d'artillerie de côte, 1840-1870 (IA56132132)

Les réduits de batterie de côte type 1846 : corps de garde crénelés et tours crénelées (IA29002284)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Batterie d'artillerie Camaret (C 342), Pointe du Grand Gouin (Camaret-sur-Mer) (IA29001318) Bretagne, Finistère, Camaret-sur-Mer, Pointe du Gouin

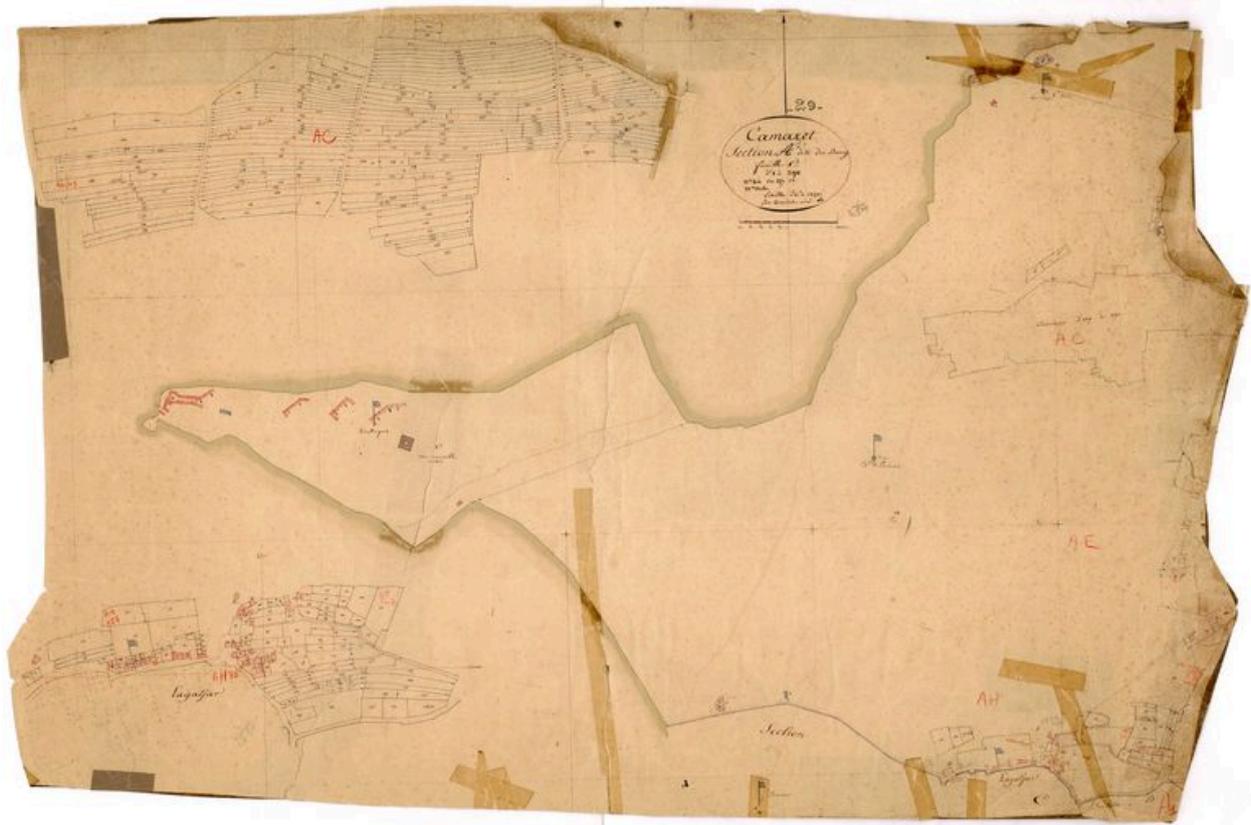
Batterie d'artillerie de Kerbonn (C 346) puis Musée mémorial de la bataille de l'Atlantique, Pointe de Pen Hir (Camaret-sur-Mer) (IA29001316) Bretagne, Finistère, Camaret-sur-Mer, Pointe de Pen Hir, Kerbonn

Capitainerie de Crozon : ensemble fortifié (IA29001822) Bretagne, Finistère, Crozon

Fort du Petit Gouin (Camaret-sur-Mer) (IA29004063) Bretagne, Finistère, Camaret-sur-Mer, pointe du Petit Gouin

Auteur(s) du dossier : Guillaume Lécueillier

Copyright(s) : (c) Association Pour l'Inventaire de Bretagne ; (c) Région Bretagne



Extrait du cadastre parcellaire de la commune de Camaret, 1831, Archives Départementales du Finistère

IVR53_20062904015NUCA

Auteur de l'illustration : Archives départementales du Finistère

(c) Archives départementales du Finistère

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



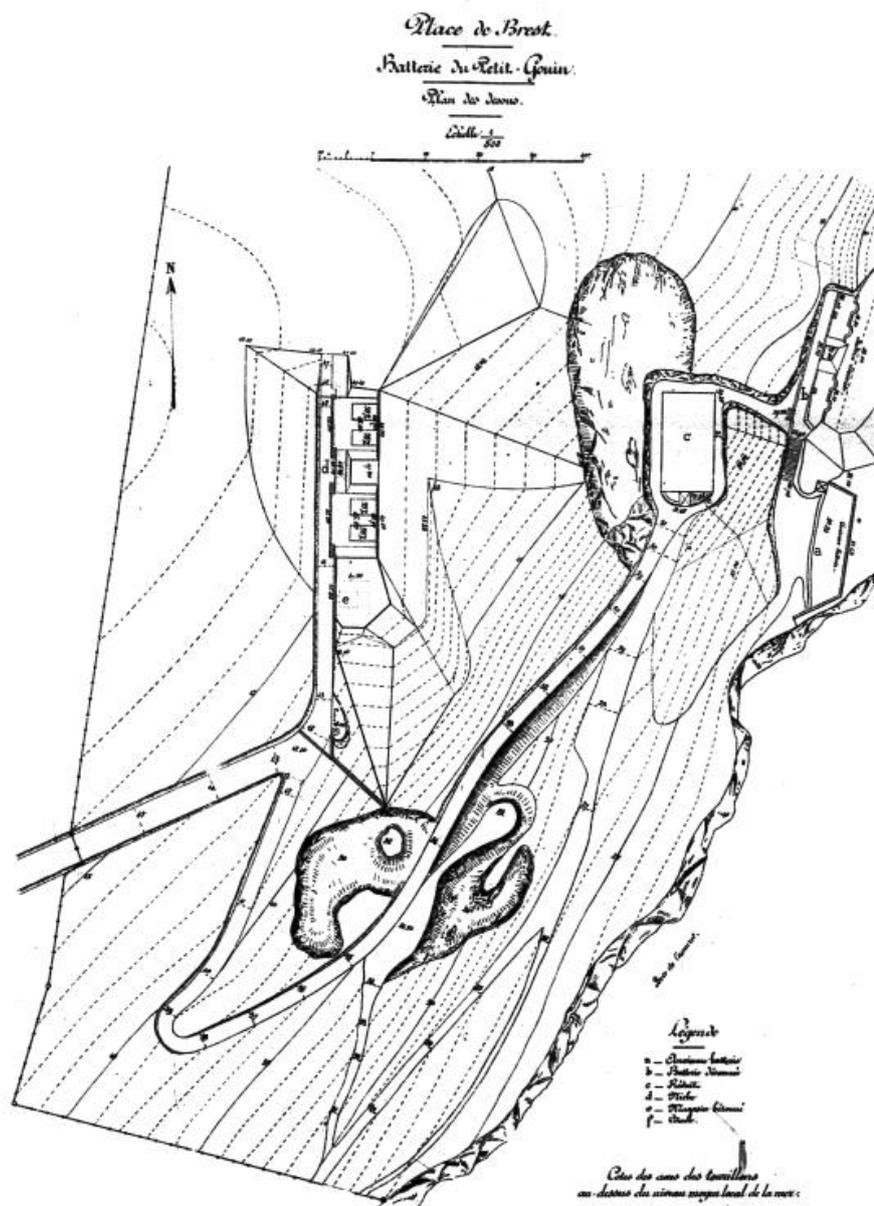
Extrait du cadastre parcellaire de la commune de Camaret, 1831, Archives Départementales du Finistère

IVR53_20062904017NUCA

Auteur de l'illustration : Archives départementales du Finistère

(c) Archives départementales du Finistère

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan de la batterie de côte et du réduit du Petit Gouin (4 canons de 95 mm)

IVR53_19702900031Z

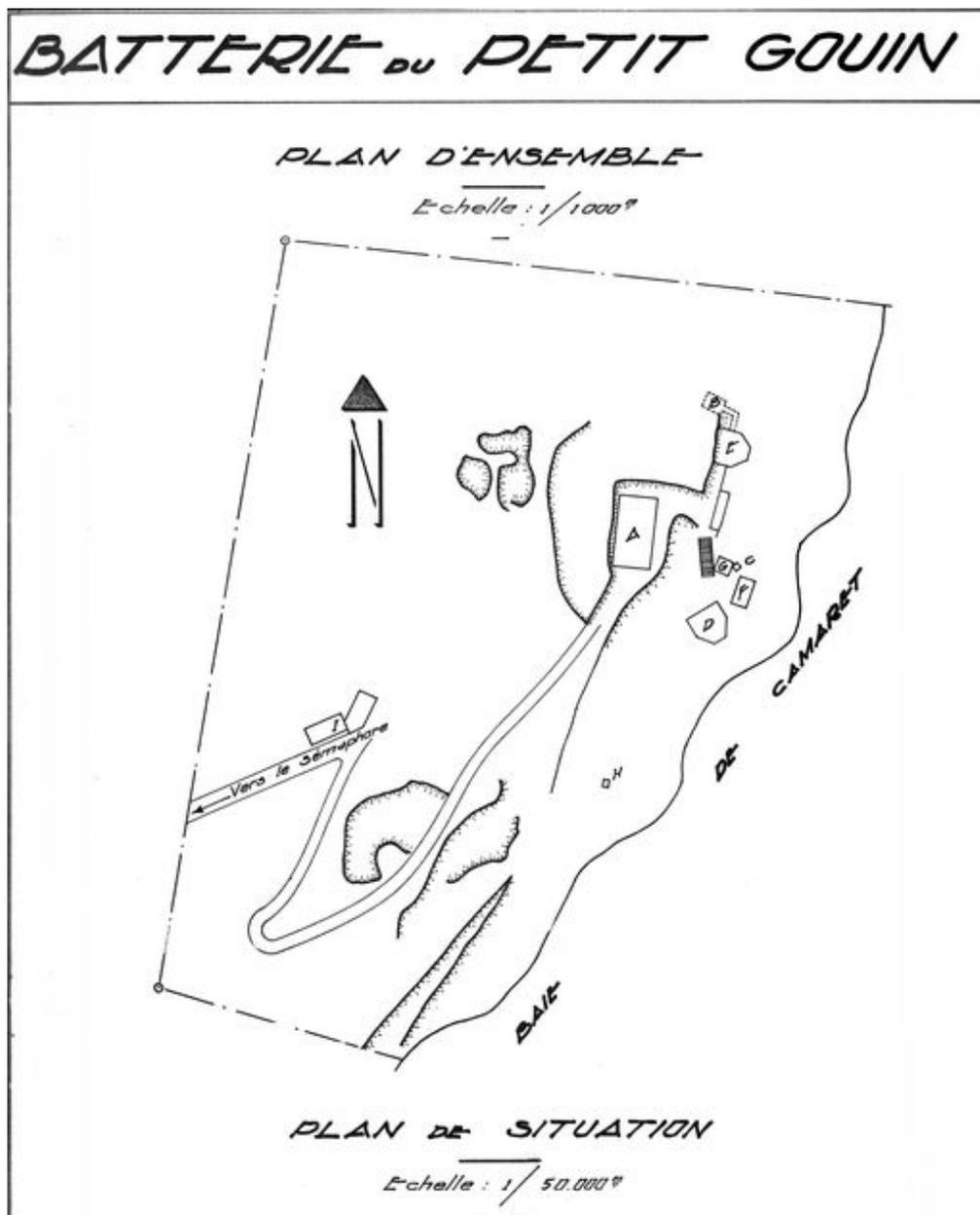
Auteur de l'illustration : Guy Artur, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

Auteur du document reproduit :

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan d'ensemble de la batterie du Petit Gouin : réduit de batterie de côte, batteries et bunkers

IVR53_19872900119PA

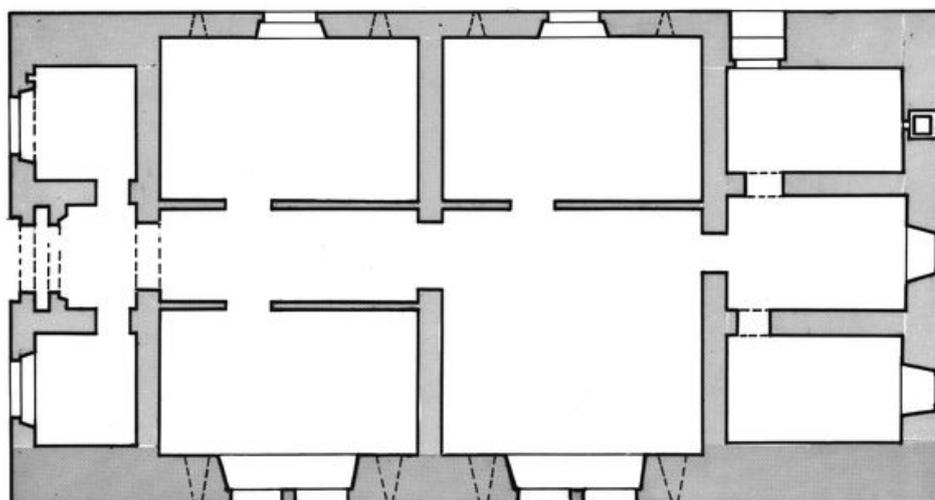
Auteur de l'illustration : Guy Artur, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

Auteur du document reproduit : Coignat Autret

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



PLAN REZ DE CHAUSSÉE



Plan du corps de garde crénelé : rez-de-chaussée

IVR53_19872900118PA

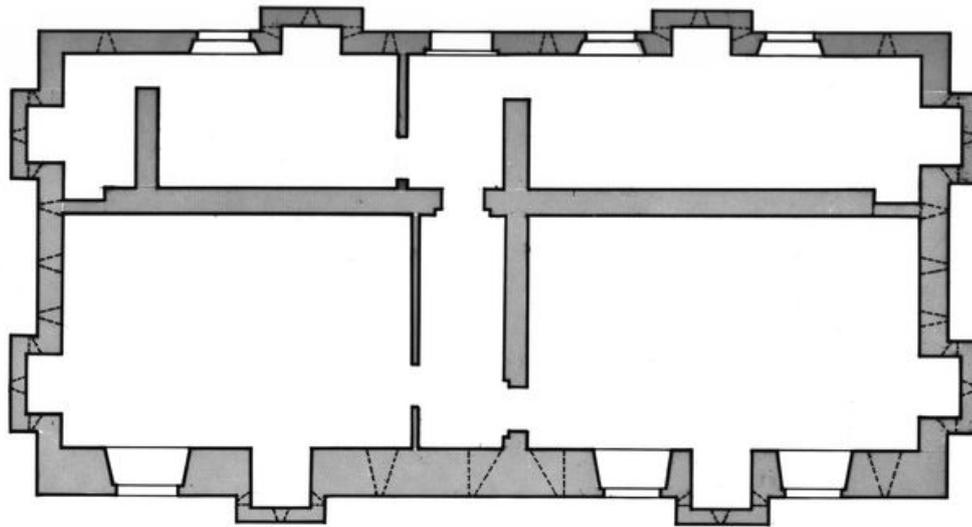
Auteur de l'illustration : Guy Artur, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

Auteur du document reproduit : Coignat Autret

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



PLAN PREMIER ÉTAGE

Plan du corps de garde crénelé : premier étage

IVR53_19872900117PA

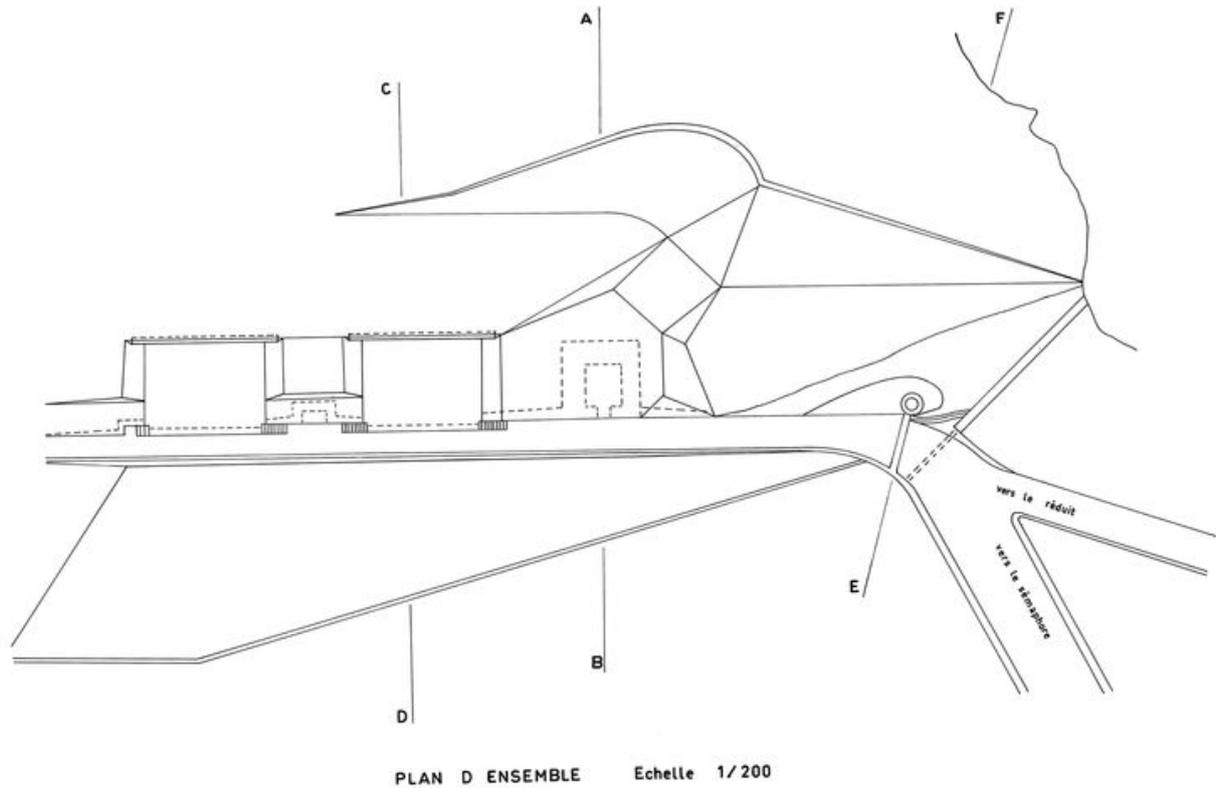
Auteur de l'illustration : Guy Artur, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

Auteur du document reproduit : Coignat Autret

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan de la batterie de côte (4 canons de 95 mm)

IVR53_19872900220PA

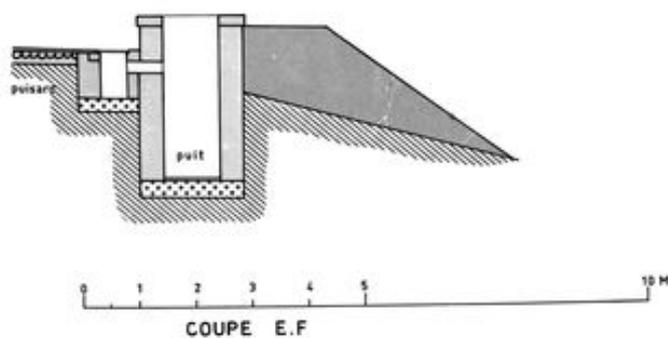
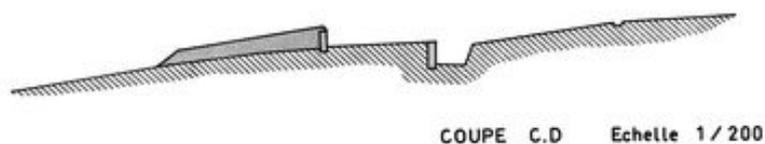
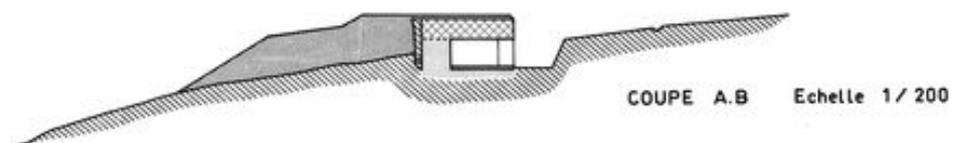
Auteur de l'illustration : Guy Artur, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

Auteur du document reproduit : Coignat Autret

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Coupes (A-B : traverse, C-D : parapet, E-F : puits) de la batterie de côte du Petit Gouin (4 canons de 95 mm)

IVR53_19872900221PA

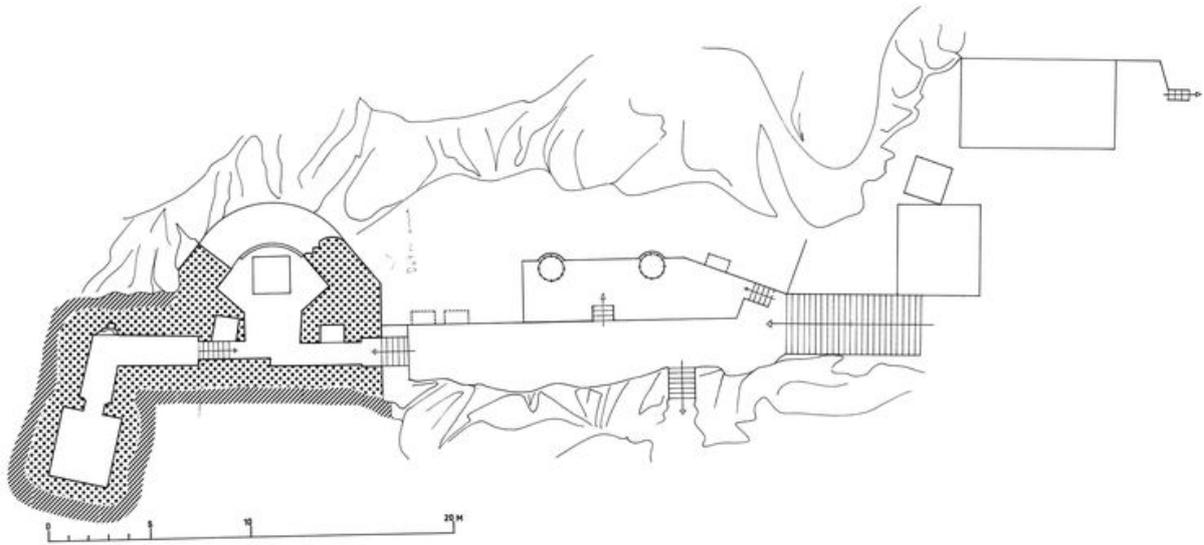
Auteur de l'illustration : Guy Artur, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

Auteur du document reproduit : Coignat Autret

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan de la batterie du Petit Gouin : bunker - casemate nord coiffant le débouché du magasin à poudre sous roc, batterie de côte (canons de 95 mm) et abris en béton armé

IVR53_19872900222PA

Auteur de l'illustration : Guy Artur, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

Auteur du document reproduit : Coignat Autret

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du réduit de batterie de côte et des deux bunkers - casemates de type 671 à l'issue des combats, 8e Division d'Infanterie (8th Infantry Division), 21 septembre 1944 (collection : National Archives and Records Administration, United States Army Signal Corps)

Référence du document reproduit :

- **La presqu'île de Crozon dans la tempête de l'histoire**
LANVOC, Nicolas, PERSON, Jean-Luc. **La presqu'île de Crozon dans la tempête de l'histoire**. Édition : Histoire et traditions de la presqu'île de Crozon, 2020, 175 p. ISBN : 979-10-699-5177-8.

IVR53_20232905493NUCA

Auteur du document reproduit : United States Army Signal Corps

Date de prise de vue : 1944

(c) Collection particulière

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du corps de garde crénelé du Petit Gouin depuis le nord-nord-est en 1969

IVR53_19692900368Z

Auteur de l'illustration : A. Le Bihan, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

Date de prise de vue : 1969

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du corps de garde crénelé du Petit Gouin depuis le sud en 1969

IVR53_19692900366Z

Auteur de l'illustration : A. Le Bihan, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

Date de prise de vue : 1969

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la porte du corps de garde crénelé du Petit Gouin en 1969

IVR53_19692900367Z

Auteur de l'illustration : A. Le Bihan, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

Date de prise de vue : 1969

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la batterie de côte du petit Gouin en 1969

IVR53_19692900156X

Auteur de l'illustration : Guy Artur

Date de prise de vue : 1969

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la batterie de côte du Petit Gouin en 1969. La batterie basse a été augmentée d'un bunker - casemate de type 671 coiffant le débouché du magasin à poudre sous roc

IVR53_19692900158X

Auteur de l'illustration : Guy Artur

Date de prise de vue : 1969

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'entrée du magasin à poudre sous roc de la batterie de côte en 1969. L'entrée originelle a été coiffée par un bunker - casemate de type 671

IVR53_19692900157X

Auteur de l'illustration : Guy Artur

Date de prise de vue : 1969

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du bunker - casemate de type 671 situé au nord : embrasure surmontée d'un front à redan dit Todt, 1969

IVR53_19692900369Z

Auteur de l'illustration : Guy Artur

Date de prise de vue : 1969

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne oblique de la pointe du Grand Gouin en 1971 : réduit de batterie de côte du Petit Gouin et batteries, tranchées, bunkers au milieu de nombreux cratères de bombe

IVR53_19712900633P

Auteur de l'illustration : Guy Artur, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

Date de prise de vue : 1971

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne oblique de la pointe du Grand Gouin en 1971 : réduit de batterie de côte du Petit Gouin et batteries, tranchées, bunkers au milieu de nombreux cratères de bombe

IVR53_19712900629P

Auteur de l'illustration : Guy Artur, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

Date de prise de vue : 1971

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la pointe du Petit Gouin depuis la mer : corps de garde crénelé et batterie sous bunkers - casemates de type 671 (2 x 7,5 cm)

IVR53_20122901299NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2009

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la pointe du Petit Gouin depuis la mer : corps de garde crénelé et batterie sous bunkers - casemates de type 671
(2 x 7,5 cm)

IVR53_20122901300NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2009

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la pointe du Petit Gouin depuis l'anse de Camaret : corps de garde crénelé et batterie sous bunkers - casemates de type 671 (2 x 7,5 cm)

IVR53_20052903820NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2005

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la pointe du Petit Gouin depuis l'anse de Camaret : corps de garde crénelé et batterie sous bunkers - casemates de type 671 (2 x 7,5 cm)

IVR53_20052903819NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2005

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de situation du corps de garde crénelé depuis le sud (état en 2005)

IVR53_20052903825NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2005

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de situation du corps de garde crénelé (état en 2005). Au premier plan : batterie de côte et abri en béton armé envahis par la végétation

IVR53_20052903844NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale du corps de garde crénelé depuis le sud (état en 2005)

IVR53_20052903826NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale du corps de garde crénelé depuis le sud : façade principale, porte encadrée par deux bretèches (état en 2005)

IVR53_20052903858NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2005

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du corps de garde crénelé : mur oriental (état en 2005)

IVR53_20052903830NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2005

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du corps de garde crénelé depuis le nord (état en 2005)

IVR53_20052903894NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2005

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du corps de garde crénelé : créneaux de fusillade du parapet (état en 2005)

IVR53_20052903860NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2005

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la guérite d'observation en maçonnerie de moellon située au niveau de la batterie de côte (état en 2005). Elle est envahie par la végétation

IVR53_20052903845NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2005

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la guérite d'observation en maçonnerie de moellon située au niveau de la batterie de côte (état en 2005). Elle est envahie par la végétation

IVR53_20052903846NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2005

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale des deux batteries de côte situées en contrebas du réduit (état en 2005). Deux bunkers - casemates de type 671 et des abris en béton armé ont été construits sur les plates-formes des batteries

IVR53_20052903884NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la batterie de côte pour canon de 95 mm (état en 2005). Elle est envahie par la végétation

IVR53_20052903886NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2005

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la batterie de côte pour canon de 95 mm (état en 2005). Elle est envahie par la végétation

IVR53_20052903887NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2005

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du bunker - casemate de type 671 sud et deux abris en béton armé (état en 2005). Le site est envahi par la végétation

IVR53_20052903867NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2005

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du bunker - casemate sud type 671 sud et deux abris en béton armé (état en 2005). Le site est envahi par la végétation

IVR53_20052903827NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2005

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'un des abris en béton armé implanté sur la plate-forme de la batterie de côte (état en 2005)

IVR53_20052903828NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2005

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'un des abris en béton armé implanté sur la plate-forme de la batterie de côte (état en 2005)

IVR53_20052903843NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2005

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de situation du bunker - casemate nord implanté sur la batterie de côte (état en 2005). En arrière-plan, la presqu'île de Quélefn

IVR53_20052903888NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2005

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de situation du bunker - casemate nord implanté sur la batterie de côte (état en 2005). En arrière-plan, la presqu'île de Quéléren

IVR53_20052903889NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2005

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'un des deux bunkers - casemates de type 671 (état en 2005). L'embrasure est surmontée d'un front à redan dit Todt

IVR53_20052903838NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2005

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'un des deux bunkers - casemates de type 671 (état en 2005). Le traitement du béton participait du camouflage du bunker

IVR53_20052903835NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2005

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'un des deux bunkers - casemates de type 671 (état en 2005). Le traitement du béton participait du camouflage du bunker

IVR53_20052903836NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2005

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'un des deux bunkers - casemates de type 671 (état en 2005). Le traitement du béton participait du camouflage du bunker

IVR53_20052903837NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2005

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du plafond de la chambre de tir du bunker - casemate de type 671 sud (état en 2005)

IVR53_20052903848NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2005

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'entrée de l'un des deux bunkers - casemates de type 671 (état en 2005)

IVR53_20052903831NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2005

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la chambre de tir de l'un des deux bunkers - casemates de type 671 (état en 2005)

IVR53_20052903842NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2005

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la chambre de tir de l'un des deux bunkers - casemates de type 671 (état en 2005)

IVR53_20052903852NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2005

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la chambre de tir de l'un des deux bunkers - casemates de type 671 (état en 2005)

IVR53_20052903851NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2005

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du panorama de l'embrasure depuis la chambre de tir du bunker - casemate de type 671 sud (état en 2005)

IVR53_20052903833NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2005

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la dalle de couverture du bunker - casemate de type 671 sud (état en 2005)

IVR53_20052903890NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2005

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la dalle de couverture du bunker - casemate de type 671 sud (état en 2005). Les pierres participaient du camouflage du bunker

IVR53_20052903869NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2005

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'escalier en béton armé envahi par la végétation (état en 2005)

IVR53_20052903853NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2005

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation